

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

"c'est après la perte de mes parents que j'ai eu le bonheur de venir auprès de toi pour apprendre la s^{te}. prière (Religion); il est vrai que nous sommes bien malheureux dans nos forêts, ensevelis dans la nuit profonde de la magie, nous venons au monde, nous grandissons et nous cessons de vivre comme les bêtes de nos forêts. Nous ne savons pas que du haut de la grande lumière, le Grand Esprit veille sur nous. Maintenant, ô! mon père, je ne serai plus malheureux; je vais rentrer dans le bois, mais je n'y serai plus seul. Souvent je baiserais l'image de Jésus mort sur le bois et la figure de la Bonne Marie, et je conteraï les grains de la prière, (le chapelet) et je planterai une croix dans ma terre de chasse; j'irai y prier; et souvent je regarderai le ciel, les forêts, les rivières, etc.—le Grand Esprit a fait tout cela pour moi et je ne le savais pas. Qu'il est bon le Grand Esprit! voilà ce que je penserai, mon Père."

Telles furent les paroles que m'adressa avant de me quitter, cet homme naguère si malheureux. Nous fûmes ensemble au pied de la croix plantée sur le rivage. Il l'embrassa avec amour, me demanda une dernière bénédiction et s'enfonça dans la forêt. Religion sainte, m'écriai-je alors, les yeux baignés de larmes, voilà ton ouvrage!... Les larmes, Mgr. ne sont pas toujours filles de la douleur; il en est qui naissent d'une joie ineffable. Telles étaient celles que le missionnaire répandait en ce moment. N'avais-je pas raison de dire que ce n'était que la prédication de la croix seule qui était capable de renouer la chaîne que le péché avait rompue entre les créatures et l'homme, et entre l'homme et Dieu?

Je ne m'étonne plus, Monseigneur, de ce que nous rapporte de la ferveur des premiers chrétiens. Quelle est puissante, en effet, cette grâce du baptême reçue dans des cœurs bien disposés! je connais des Néophytes, qui depuis quatre années et plus qu'ils ont été régénérés, n'ont pas fait une faute vaine de propos délibéré. Quel renversement étrange! tandis que les habitants des forêts viennent déposer au pied de l'arbre sacré qui sauva le monde, leur férocité et leur barbarie. Des hommes nés au sein du catholicisme le blasphèment! Et tandis que le prêtre est en proie à tous les sarcasmes d'hommes qu'il marqua au front du signe de la croix le jour de leur baptême, il est aux yeux des sauvages ce qu'il est en effet aux yeux de la loi: le ministre du Très-haut, le Lieutenant de J. C., le père, l'ami, le frère du malheureux.—A continuer.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 22 JANVIER 1850.

L'Avenir et le Witness.

Similis similis gaudet.

Dans notre dernier numéro nous avons quelques mots à l'adresse du Witness, journal protestant qui poursuit de sa haine et de ses calomnies le clergé Catholique du Canada, les Communautés religieuses, l'éducation chrétienne, etc., etc.

Aujourd'hui, nous sommes forcé de parler de l'Avenir, qui, encore une fois, donne la main au Witness.

Quoi qu'en puisse dire l'Avenir, nous le tenons pour responsable d'une correspondance signée "B" Conté de H. qui remplit plus de quatre colonnes dignes de figurer à côté des dégoûtantes productions de "Tripsé."

Cette correspondance est datée du 24 Déc. 1849, et pourtant elle n'est publiée que le 17 du courant. Semble-t-il un sentiment de pudeur qui aurait causé ce retard?—Nous aimerions à le croire.

Quoiqu'il en soit, notre devoir est de constater que la même semaine, le Witness et l'Avenir attaquent simultanément le catholicisme dans sa Hiérarchie, ses institutions et ses plus belles œuvres. Et pour rendre justice à l'Avenir, nous devons ajouter que son correspondant "B" surpasse le Witness par l'immoralité des insinuations, le cynisme de ses révoltantes calomnies, son ignorance crasse de l'histoire de l'Eglise, et sa haine satanique.

Immédiatement avant cette correspondance, s'en trouve une autre signée "E. S."—nous n'avons pas à nous occuper de celle-ci, qui n'est qu'une espéglerie, comparée avec celle du Correspondant "B". Seulement, nous remarquons ce passage:

"Jusqu'à ce jour, j'avais partagé l'erreur "ou votre journal a plongé la majorité du peuple canadien. Je ne chérissais pas seulement votre journal; je le croyais moral et plus religieux même que les Mélanges etc."

Nous savions bien que l'Avenir, directement par ses articles éditoriaux, et indirectement par ses correspondants, avait réussi par ses attaques contre les Souverains Pontifes, et contre les Evêques et le Clergé du Canada, à égarer pour un temps l'opinion d'un petit nombre de gens peu éclairés des villes et des campagnes; mais nous ignorions que ce journal eût plongé dans l'erreur la majorité du peuple Canadien. Nous sommes loin de faire cette injure à la majorité de nos compatriotes que de la croire assez vaniteuse pour approuver, en tout ou en partie, ce qui a été publié dans l'Avenir depuis deux ans contre la religion et ses ministres. Nous croyons donc que "E. S." eût parlé plus correctement, en disant, que ce journal a scandalisé "la majorité du peuple canadien," sans avoir encore réussi à la plonger dans l'erreur.

Après cela, libre à "E. S." de chérir l'Avenir, et même de le croire plus moral et plus religieux que les Mélanges. Chacun son goût;

autant vaudrait nous fâcher contre le goût des Hottebots, qui, dit-on, trouvent les poux un mets délicieux.

Mais apparemment quel Avenir a voulu donner gain de cause à son correspondant de St Jacques qui prétend que ce journal est "plus moral et plus religieux que les Mélanges," car, évidemment après la correspondance de "E. S." vient celle de "B." tenue soigneusement en réserve depuis le 24 décembre, et apparaissant le 17 courant pour achever de démontrer combien l'Avenir est moral et religieux.

Donc, maître B. du comté de H. fait passer sous sa férule, pêle-mêle, le clergé du Canada, les Séminaires de Québec et de Montréal, toutes les Communautés religieuses, le Patriarche Joseph, les anciens Egyptiens avec les prêtres des idoles, les Perses, les Babyloniens, les Grecs et les Romains, les Papes, les Evêques, les Prêtres, les Moines, les Seigneurs du Moyen-Age, les sorciers et les sorcières, les revenants, les loup-garoux et toute la chassagerie des esprits infernaux dont le Sabbat se tenait toujours dans le voisinage de quelque riche monastère; puis, l'Espagne et l'Inquisition; Benoit XIV (!) abolissant l'ordre des Jésuites; les Rois de France, la St. Barthélemy, le Père Lachaise, les Cardinaux Mazarin, Richelieu, et Ximenes, nous qui seront à jamais en horreur; Urbain Grandier et les religieux possédés; Copernic, Galilée, la Bible dont le Clergé défendait la lecture, comme aujourd'hui on défend de lire l'Avenir; le Clergé Irlandais qui a du patriotisme et de l'enthousiasme lui qu'on ne voit pas comme chez nous porter la soutane, et qui au jour du combat déposerait l'encensoir pour prendre le mousquet; . . . —Respirons un peu.—Eh bien! tout ce salmigondis est pour prouver que les Dimes doivent être supprimées.

Reprenons, et voyons à la hâte ce qu'il y a de moral et de religieux dans cette correspondance publiée à la "Tribune du peuple" dans les intérêts populaires.

"Les idoles buvaient, mangeaient, faisaient l'amour. Les Dieux verts, galants, honoraient de leur amour des Alcémède et des Léda; mais au lieu de héros, ces jeunes filles ne donnaient le jour qu'à de faibles mortels fort ressemblants aux prêtres". . . .

"Les amis de la Dime diront sans doute que les exemples que je viens d'apporter ne signifient rien, parce que ces prêtres n'étaient pas chrétiens. Je réponds à cela que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, et que la religion du prêtre ne fait rien du tout à l'affaire! . . ."

"Le Clergé . . . ouvre et ferme le Ciel au moyen des indulgences et des excommunications: . . . Le Sabbat se tenait toujours dans le voisinage de quelque riche monastère. Les diables défilèrent d'un côté en grand costume infernal, tandis que les sorcières arrivaient de l'autre à cheval sur un manche à balai . . . les esprits infernaux et les sorcières se rangeaient autour de tables bien servies. Les démons se montraient fort galants pour des démons, mangeaient comme quatre et buvaient sec . . ."

"Les sorcières ont déclaré plus d'une fois que ces diables . . . étaient en tout semblables à leurs maris et à leurs amants; — toujours est-il que les enfants fints que ces sorcières mettaient au monde n'avaient rien que de très humain . . ."

"L'histoire de la papauté pendant une suite de siècles, est l'histoire de tous les crimes qui déshonorent l'humanité. . . ."

"Chose étrange, c'est que tout en enseignant que la Bible est la parole de Dieu, on défendait au peuple de la lire, sous prétexte qu'il n'est pas capable de l'entendre, comme si Dieu n'avait pu s'expliquer clairement! . . ."

"Ce devoir [de lire la bible] est devenu pour les protestants une source féconde de progrès. C'est là, sans aucun doute, l'unique cause de la supériorité incontestable (!) des nations protestantes sur les nations catholiques! . . ."

"Comme on défendait de lire la Bible . . . qu'on ne croyait pas sans doute être la parole de Dieu (!), on pouvait bien défendre de lire les philosophes. C'est ainsi qu'aujourd'hui . . . on défend de lire l'Avenir. . . ."

"Le Clergé et les flux dévots ne peuvent plus aujourd'hui faire brûler leurs adversaires, grâce non au progrès qu'a fait leur raison, mais à la philosophie qui est venue éteindre les bûchers (!) . . ."

"Cependant, l'esprit est toujours le même, et s'ils le pouvaient, les arguments dont ils se serviraient, seraient les mêmes. . . ."

"On prétend défendre la religion, et on la déshonore. . . ."

"Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, disent-ils, (!) combien moins donc des caractères noirs tracés sur du papier blanc?—On dira peut-être que les excès que je signale, ne sont plus possibles, grâce aux progrès de la civilisation et de la philosophie; je réponds, que les mêmes causes produisent les mêmes effets. . . ."

"Qui peut dire ce que les destinées réservent au Canada?" etc., etc., etc.

Mais c'est assez remuer cette fange infecte d'ignorance et de mauvaise foi. Il est clair après cela que le correspondant "E. S." n'a raison de penser que l'Avenir est plus moral et plus religieux que les Mélanges.

On nous dit que l'auteur de cette hideuse correspondance est le neveu d'un vénérable prêtre, défunt, auquel il doit toute son éducation; et que ce . . . jeune homme a porté la soutane plus de deux ans! . . .

C'est toujours l'histoire du serpent qui déchire le sein qui l'a réchauffé.—

Nous ne parlons pas du clagrin que notre petit philosophe "B" éprouve de voir l'éducation entre les mains du Clergé, des Frères, et des Communautés Religieuses.—C'est la vieille chanson du bonhomme Voltaire et de ses disciples, répétée sur tous les tons par le protestantisme, et la philosophie sa fille. Hier, c'était le Witness, aujourd'hui c'est l'Avenir à l'aide de son correspondant "B"—Nos hérétiques, et nos petits philosophes ont leurs raisons pour haïr la Hiérarchie Catholique, et la morale divine qu'elle inspire au cœur de l'enfance dans ces asiles si purs de la science et de la vertu. Dans leur rage satanique, on les voit à qui mieux mieux déclamer, barbouiller, compiler, imprimer, réimprimer.

Des objections archaïques l'hérésie et du philosophisme sont exhumées mille platitudes remises à neuf par des esprits assez faux pour les admirer, mais trop stériles pour les inventer.

C'est une guerre, non pas contre les abus, mais contre le catholicisme, et sa divine influence. En ce moment c'est Eugène Sue qui mène le combat, et Proudhon qui sonne la charge; ils ont trouvé parmi nous des disciples qui portent fièrement la défore, de ces rebuts de la Société, et se croient des héros.

Combien de temps dureront cette guerre impie, et quel en sera le résultat?—Dieu le sait. En attendant, tout vrai Catholique qui la contemple, et estime la justice et la vérité, doit songer aux devoirs qu'elle impose.—L'Église gémit du danger que courent les faibles, sans toute-fois trembler pour elle-même.—Elle a pour elle les siècles passés, et les siècles à venir.

Pour nous, nous savons d'avance que la postérité dira des anti-Catholiques de notre temps ce qu'elle dit aujourd'hui de leurs devanciers, —peut-être verrons-nous bientôt le dégoût public, et le bon sens du peuple, étouffer sous le mépris ces voix malfaisantes.

Pourtant l'esprit se révolte, et le cœur s'indigne en les écoutant.—Comment se taire? On les entend blasphémer la lumière, et outrager la vertu.—Comme leurs maîtres Luther, Voltaire, Proudhon, ils ont compris que la force de l'Église est dans le respect qu'elle méritait, et dans le bien qu'elle fait à toutes les classes de la Société:—et comme ils ne veulent pas que l'Église soit respectée, ni qu'elle fasse le bien, ils se mettent à aboyer contre le Chef de l'Église, et tout le Sacerdoce Catholique, parce que là, et seulement là, est l'éternel fondement de toute vérité, de toute charité, et de tout ordre. Ils ne veulent plus que le Sacerdoce à qui J. C. a dit "va, enseigne" continue d'éclairer et d'instruire le peuple—Afin de le rendre odieux, ils conduisent le pays dans les champs, et lui montrent la moisson. Ils disent: "vois! les prêtres te ravissent ce blé qui va nourrir,—reprends ton bien!"—Puis, se penchant à l'oreille crédule du peuple: ils murmurent d'infâmes calomnies qui provoquent un rire obscène!—

Voilà ce que la philosophie travaille à faire parmi nous. En France, cette semence de mort engendra des fruits de mort. Un jour le peuple envahira sa rue sur la lumière; il brisera le dévasta. Il égorgera même ceux qui l'avaient enivré de leurs poisons. Puis il eut faim et soif, et il se lamenta dans ses ténébres. Alors il se plaignit, car il souffrait dans son corps, il souffrait dans son âme; la philosophie lui répondit: "tu es libre! la superstition ne souille plus ton âme." Le peuple se plaignit encore, et la philosophie s'avancera au canon! . . . Alors le peuple était libre et souverain.—il n'y avait plus de Sacerdoce, plus de communautés religieuses, pour prendre soin de son âme et de son corps, mais de la poudre et de la mitraille! . . . Voilà ce que la philosophie a fait du peuple catholique en France; voilà ce qu'elle en fait en ce moment en Suisse, et voilà ce qu'elle veut faire en France et au Canada. Elle s'est allée ici au protestantisme pour semer le doute, la jalousie, le mépris, la haine dans le cœur du peuple contre le Sacerdoce qu'elle s'efforce de lui peindre sous les traits hideux d'un dominateur arrogant et fourbe tout à la fois.

Si le Sacerdoce ose élever la voix pour défendre les intérêts sacrés qu'il a mission de défendre au péril même de sa vie, les organes de la philosophie hurlent contre lui.

Nous laissons à nos compatriotes catholiques à juger si le Sacerdoce doit s'endormir dans une fausse sécurité quand l'homme ennemi, comme l'appelle J. C. jette à plaines mains l'ivraie dans ce beau champ du père de famille; si le pasteur doit fuir lâchement quand les loups se ruent avec fureur contre la bergerie.

Quant à nous, nous connaissons notre devoir, et Dieu aidant, nous saurons l'accomplir jusqu'au bout. C'est pour cela que nous disons à nos compatriotes:—Catholiques, levez les yeux, et voyez ce qui se passe autour de vous: il est temps de vous prononcer ouvertement;—que pensez-vous de ces écrits empoisonnés par la haine, la calomnie, et l'impudicité la plus immorale?—Nous disons, nous, qu'ils se résument en ceci:—"O! nomme, je te hais!—O! Sacerdoce, je le déteste! O! ordres religieux, je vous abhorre!"

Diocèse de Louisville (E. U.)

Le "Freeman's Journal," du New-York, nous apprend que Mgr. Flaget, ce vénérable Patriarche de l'Ouest, est aussi bien qu'il peut l'être, à son âge, mais que sa fin ne peut être que prochaine. . . . L'Evêque Flaget a atteint sa 86^e année. Il est rempli des infirmités qui sont l'appanage ordinaire de son grand âge, et les suites des peines et des fatigues de la vie apostolique. Il n'est plus en état de célébrer la sainte messe.

Le 27 Décembre, le Fr. Rév. Evêque Spalding a officié dans la chapelle du couvent du Bon Pasteur, à Louisville; et il a donné l'habit religieux à Caroline Antonia Rose, de Hanovre, et à Marie Ovide Horin, du Canada. Le nom de Religion de la première est Sœur

Marie de Ste. Thérèse. Celui de l'autre est Sœur Marie de St. Jérôme.

CONFIRMATION A L'EGRISE DE ST. VINCENT DE PAUL, A NEW-YORK.—Mgr. Hughes a célébré le Sacrement de Confirmation dans l'Eglise ci-dessus nommée, le jour de l'Épiphanie, à 73 personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs convertis. Mgr. H. fit une allocution admirable, et appropriée à la circonstance.

LE PÈRE MATHIEU.—Le P. Mathieu a laissé Wellington (Caroline du Nord), le 9 courant, pour Charleston (Caroline du Sud). Le "Wellington Chronicle" says:

"Il a administré le pledge de Tempérance à un nombre considérable de personnes depuis son arrivée ici. On lui montra de toute part beaucoup de courtoisie et d'attention.

BULLETIN.

Le Canada en Angleterre.—Nouveau système colonial.—Les élections.—Chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique.—La santé de M. Baldwin.—Destitutions et nominations.—Nouvelles de la Californie.—Cour criminelle, etc.

Les dernières malles anglaises ont apporté quelques articles de journaux qui sont déjà devenus l'objet des commentaires de la presse du Canada. Outre l'autorité du Morning Advertiser, et de l'United Service Gazette, autorité à laquelle nous avons attaché peu de créance, dans nos derniers numéros, en cite encore le Record, et le Bell's Weekly Messenger, qui, dit-on, ont publié eux aussi qu'il était question dans le Cabinet anglais d'abandonner le Canada, assertion qui, ajoute-t-on, n'a été démentie par aucun journal officiel. Mais on va plus loin, et des journaux anglais de cette ville émettent, comme appuyant et corroborant l'avancée en question, un discours de Cobden, et quelques articles du London Times. Selon eux, M. Cobden, dans un discours prononcé dernièrement à une assemblée publique, aurait endossé les opinions du Manifeste Annexionniste de Montréal, au moins quant à ce qui a rapport à l'infériorité du Canada qu'il déclare à 50 ans en arrière des Etats-Unis. Voici quelques phrases de ce discours de M. Cobden.

"Le Canada, dont la surface est cinq à six fois plus vaste que celle de l'Angleterre, ne saurait être perpétuellement dépendant de l'Angleterre ni être gouverné par elle (écoutez écoulez). Ce serait une monstrueuse absurdité; il serait contre la nature de supposer que le Canada ou l'Australie, qu'on étende, forme presque autant que toute la partie habitable de l'Europe, ou le Cap de Bonne Espérance, deux fois aussi grand que la France, et surtout lorsque ces pays seront peuplés, comme ils le seront probablement, par des millions d'habitants, il serait absurde, dis-je, de supposer qu'ils puissent toujours être considérés la propriété politique de ce royaume."

Le Times, journal officiel, dit, en commentant ce discours que M. Cobden n'a fait aucune découverte; qu'il est évident que les colonies seront abandonnées un jour. "Le temps s'en va," dit-il, où l'Angleterre pouvait se glorifier de faire le tour du Globe, en ne commençant qu'avec ses enfants ou ses sujets. Les estimés démontrent quelles dépenses énormes nous font encourir ces relations sentimentales. . . . D'un autre côté, les colonies nous annoncent au monde entier, dans un langage énergique et tranchant, qu'elles veulent être indépendantes. . . . Notre premier né fraie la route, et convainct les esprits les plus loyaux que tôt ou tard, toutes les autres colonies suivront son exemple, et que c'est dans l'ordre de la nature et de la providence."

Dans un autre article, en date du 27 déc., le même journal examinant la question sous le point de vue des intérêts matériels, demande de quelle utilité sont pour le cultivateur les provinces de l'Amérique, les Indes Occidentales, le Cap, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, toutes les stations militaires éparses, et les dépôts de contrebande? Il déclare que l'entretien des colonies et des stations navales coûte environ £10,000,000. Le fermier d'Angleterre paie, dit-il, sa part d'un million au Canada sans pour cela en recevoir le plus léger service; au contraire il trouve en lui un rival dans la vente de son blé, de son bois, de sa laine, de ses peaux, de son mouton, de son beurre, de son fromage. . . .

Mais tout en faisant cet aveu, le Times ne manque pas de faire comprendre que "le pouvoir national et la gloire du royaume" doivent passer avant toute autre considération. "Si les fermiers" ajoute-t-il en terminant, "ne sont pas guidés convenablement, ils en viendront bien tôt à calculer le prix d'une couronne, et à mesurer au minot le prix des titres et des mitres."

Le parti protectionniste paraît faire un nouvel effort en Angleterre pour faire rétablir l'ancien système en abolissant le libre échange, mais on ne croit pas qu'il ait la moindre chance de réussite. Quelques-uns pensent que le retour au système protectionniste est le seul moyen de faire fuir les colonies.

Au milieu de ce mouvement, M. J. R. Godley, de politique et servatrice adresse à M. Gladstone une espèce de manifeste, rédigé dit-on, très-habilement, et dans lequel il propose une réforme coloniale plus libérale que toutes celles qui ont été proposées jusqu'aujourd'hui. La phrase suivante fait connaître le plan de M. Godley.

"Je n'entends pas que l'on accorde simplement aux colonies le pouvoir de faire des chemins d'avoie l'initiative en fait de législation, et la liberté de nommer aux emplois subalternes; je n'entends pas un régime par lequel on se réserverait des listes civiles en l'interposition de veto.—Non, mais je voudrais que l'on accordât à chaque colonie le droit et le pouvoir de faire, sans être assujettie à aucun contrôle ni à aucune intervention de notre part, tout ce que le gouvernement suprême de ce pays

(d'Angleterre) peut faire dans l'intérêt des Isles Britanniques, à une seule exception près, je veux dire la prérogative de régler les rapports des colonies avec les puissances étrangères."

Le système proposé par M. Godley est assurément libéral, et ne pourrait pas même déplaire à ceux qui désirent l'indépendance complète des colonies. Mais jusqu'à quel point ce projet sera bien vu par le gouvernement impérial, c'est ce qui reste à savoir. Ce qui est certain, c'est que la mère-patrie attache beaucoup plus d'importance à la conservation de ses possessions coloniales qu'on ne le fait de le croire en certains quartiers; elle ne s'arrêtera pas à la dépense de quelques milliers de louis de plus par an pour conserver sa grandeur nationale. Quoiqu'il en soit, ce grave sujet paraît occuper beaucoup l'attention publique en Angleterre, et bien que nous ne pensions par le moins du monde que la Grande-Bretagne soit prête à abandonner ses colonies, cependant il est probable qu'il y aura, dans le cours de la session qui doit s'ouvrir le 3 février prochain, quelques débats intéressants qui feront connaître clairement les intentions du gouvernement anglais au sujet de cette importante question.

Les nouvelles de Californie vont jusqu'au 22 décembre 1849. La population du nouvel Eldorado augmente chaque jour; elle a déjà atteint le chiffre de 94,000 âmes. Le travail des mines est presque entièrement suspendu durant les mois d'hiver, ce qui fait que San-Francisco et les quelques autres places importantes du pays sont encombrées de gens qui y cherchent de l'emploi. Cette circonstance a l'effet de faire hausser encore le prix des victuailles; un baril de fleur ne se vend pas moins de \$50. On craint beaucoup qu'il n'y ait pas dans le pays assez de provisions pour fournir aux besoins de l'immigration toujours croissante. Nos lecteurs trouveront plus loin des nouvelles plus circonstanciées.

Un jeune monsieur de cette ville, M. L. Beauchamps, parti il y a quelques mois pour la Californie, a écrit de Panama, où il est arrivé le 4 décembre, après avoir laissé New-York le 3 du mois précédent. Les récits qu'il fait de son voyage jusqu'à cet endroit sont bien loin d'être encourageants. Le coût du passage est plus élevé qu'on ne le dit à New-York. Les vivres, sur la route, sont à un prix fabuleux, M. Beauchamps était obligé, pour se rendre de Panama à San Francisco, dans un vaisseau à voiles, de payer \$200. Il a eu la douleur de laisser derrière lui plusieurs de ses compatriotes, dont quelques-uns reviennent sur leurs pas; plus de 600 personnes à Panama ne pouvaient continuer leur route, faute de moyens.

L'assemblée annuelle des Actionnaires dans la Compagnie du Chemin de fer du St. Laurent à l'Atlantique a eu lieu mercredi dernier. Les arrangements effectués par John Young, écrivain avec MM. Black Wood et Cie, pour la confection du chemin, ont été approuvés et ratifiés. Des remerciements furent votés à l'hon. A. N. Morin, pour les services qu'il a rendus en sa qualité de Président de la Compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler; on l'a pris en même temps d'accepter comme légère rémunération, la somme de £250. MM. J. G. McKenzie, Geo. Desbarats, et Rob. MacKay furent ensuite élus Directeurs pour l'année courante, et MM. James Logan et Louis Marchand, Auditeurs des comptes.

Une somme d'environ £100 est déjà soustraite pour l'achat de quelque objet de prix qui sera présenté à M. Young en reconnaissance de ses efforts pour assurer l'exécution de cette belle entreprise.

Le corps des Avocats de Montréal a été invité, jeudi soir, à un dîner d'adieu à Son Honneur le Juge Mer-dith, à sa son départ pour Québec où il doit établir sa résidence. Le dîner fut présidé par M. T. Peltier, doyen du Barreau. M. Mer-dith a pu juger par cette démonstration, de l'estime dont il jouissait parmi ses confrères.

Après l'élection par acclamation de M. Sanfield McDonald, le nouveau Solliciteur Général pour le Haut-Canada, nous avons à annoncer celle de M. Wilson, pour la petite ville de London. On sait que M. Wilson, déjà membre de cette ville depuis plusieurs années, n'a résigné son siège que pour avoir occasion de consulter ses constituants au sujet des événements politiques qui se sont succédés dans le pays depuis le mois d'avril dernier. M. Wilson, alors membre conservateur, n'a pas craint de désapprouver hautement son propre parti sur qui il faisait retomber la responsabilité des excès commis par la populace. Son élection est une protestation énergique de la part des électeurs de London, contre la politique de la faction tory.

C'est samedi à midi qu'a eu lieu à Québec la nomination des candidats à la représentation de la cité devenue vacante par l'acceptation faite par M. Chabot de la place de Commissaire en Chef des Travaux Publics. Les candidats étaient MM. Chabot et Légaré. Nous regrettons d'apprendre, par le Mercury, que les partisans de M. Légaré, après avoir occupé le poll et s'être adressés à la foule à plusieurs reprises, refusèrent d'entendre M. Chabot et ses amis, ce qui contraincit ces messieurs à laisser la place. L'élection doit avoir lieu le 28 et le 29 courant.

Le bruit courait vendredi soir, dans les rues de la ville, que l'hon. M. Baldwin avait succombé à l'attaque d'apoplexie dont il avait été frappé. Cette rumeur causa une profonde sensation. Mais une dépêche télégraphique de l'hon. M. LaFontaine annonça, le soir même, que M. Baldwin était mieux. Depuis, chaque nouvelle télégraphique a annoncé une amélioration dans la santé de l'hon. monsieur.

La Gazette Officielle de samedi contient les destitutions du Major John Torrance, du Lieut. Col. Chs. Lamontagne, et des Lieutenants L. H. Holten, J. Kelly et J. Workman. La même

Gazette publie aussi les promotions du Major Alexis Lafontaine...

La session trimestrielle de la paix, pour le district de Montréal, a été close samedi dernier...

Nous avons sous les yeux une Statistique faite par le chef de police de cette ville...

Le Pilot de ce matin annonce la nomination de M. Burns à une place de Juge dans le Haut-Canada.

Une dépêche télégraphique de Washington fait mention d'une difficulté survenue entre les professeurs et les étudiants du collège de Georgetown...

COLONS NOBLES.—Lord Charles Beauleveck, qui a voyagé récemment en Canada...

BIRMINGHAM.—Vendredi dernier, l'Évêque Ullathorne faisant dans la chapelle de l'ouverture des quarante heures...

Dernière Nouvelle de Californie.

Le steamer Cherokee est arrivé le 13 janvier dans le port de New-York avec une partie des malles californiennes...

Le Cherokee a amené à New-York 244 passagers et apporté \$320,000 en or...

L'Alta California fait le recensement suivant de la population du pays: Le 1er janvier 1849, le territoire comptait, suivant ce journal, 24,000 habitants...

Les nouvelles des mines sont favorables au point de vue des résultats obtenus et de ceux qu'elles promettent encore...

drées ont entravé les communications à tel point que celles-ci vont se trouver complètement coupées entre la région des placers et les établissements de la vallée...

Lorsque le triste hiver aura fait place au radieux mois de mai, le travail sera plus profitable qu'il ne l'a été cette année...

Pour en revenir aux nouvelles les plus récentes que nous recevons des divers points de la Montagne où se poursuit la recherche de l'or...

Les hauteurs de la Sierra Nevada sont couvertes de neige -- première visite de l'hiver pour les mineurs sur les points les plus élevés...

Les avis de la rivière Feather sont du caractère le plus encourageant. Un banc, situé à neuf milles au-dessus du banc de Bidwell...

Les familles de Georgetown sont peut-être actuellement les plus fortunées dans les placers du Sacramento...

Par suite de l'arrivée inopinée des pluies d'hiver et du mauvais temps, les provisions sont devenues rares dans le district des mines...

Nous sommes évidemment embarqués dans la saison des pluies, dit ailleurs le même journal; et elle promet d'être rude...

L'interruption subite des communications avec l'intérieur a eu pour effet de suspendre les demandes qui arrivaient de toutes parts sur le marché de San Francisco...

La nouvelle la plus importante est apportée par le Pacific News; il s'agit d'une découverte qui révèle un côté jusqu'ici inconnu des richesses de la Californie...

Thos. Ryan, Président de la Chambre de Commerce Montréal, (Signé.) Chs. Lindsay, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849.

Bureau du Secrétaire, Toronto 19 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur, par l'ordre du gouverneur-général, d'accuser réception de votre lettre du 14 du courant...

Nouvelle Loi de Navigation.

Les vieilles lois prohibitives de la Grande-Bretagne sur la navigation ont disparu avec 1849. Ce sont des entraves et des restrictions de moins pour le commerce anglais...

Quoiqu'il en soit, nous ne voudrions pas assurer que tous les désirs seront remplis et qu'il n'y aura plus de mauvaises chances dans le commerce...

Le mémorial suivant, que nous traduisons de l'anglais, a rapport à ce nouveau changement. Il fait connaître ce qui est plus spécialement relatif au Canada...

A Son Excellence le très-honorable James, Comte d'Erigo et Kincaidine, chevalier du très noble et très-ancien ordre du Chardon, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord...

LE MEMORIAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL.

Que le conseil de la chambre de commerce a pris en considération l'acte Impérial 12 et 13 Vict. chap. 29...

Qu'il semble à vos Mémorialistes, que par la première clause ou la clause de rachat de ce acte, la prohibition qui a existé jusqu'ici contre l'importation ou l'exportation des ports de cette province...

Que par la quatrième clause qui règle le cabotage des possessions anglaises, il est décrété que ni marchandises ni passagers ne seront transportés d'un port de quelque possession anglaise...

Que par la dix-septième clause, ceux qui sont naturalisés sujets anglais peuvent être enrégimentés comme propriétaires de vaisseaux, droit qui n'était pas accordé précédemment...

Que la clause mentionnée ci-dessus paraît à vos mémorialistes une de celle qui se rapportent plus spécialement au commerce du Canada...

Thos. Ryan, Président de la Chambre de Commerce Montréal, (Signé.) Chs. Lindsay, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849.

Bureau du Secrétaire, Toronto 19 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur, par l'ordre du gouverneur-général, d'accuser réception de votre lettre du 14 du courant...

Thos. Ryan, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé...

Thos. Ryan, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé...

Thos. Ryan, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé...

Thos. Ryan, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé...

Thos. Ryan, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé...

Thos. Ryan, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé...

Thos. Ryan, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé...

Thos. Ryan, Secrétaire, Montréal, 14 décembre 1849. Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé...

moins qu'à se débarrasser de l'Empereur et à déposer du même coup la famille des Romains. On ne dit point par qui les conspirateurs devaient le remplacer...

Le 4 janvier, le lieutenant-gouverneur de l'Etat de New-York soumit au Sénat de cet Etat, l'importante lettre suivante de l'orateur de la chambre d'assemblée du Canada...

Monsieur, Vous avez sans doute été informé par les voies ordinaires des nouvelles, de la perte désastreuse que la législature et le peuple de cette province ont éprouvée...

On peut compter parmi les conséquences les plus déplorable qui sont résultées de cet outrage, la destruction entière des précieuses bibliothèques des deux chambres de la législature...

Dans la session du parlement qui s'est terminée dernièrement une inquiétude générale s'est manifestée parmi les membres, pour remplacer la collection de livres aussitôt possible...

L'état actuel des finances provinciales ne peut cependant pas permettre pour le présent, une dépense considérable pour cet objet. Nos efforts pour la reconstruction d'une bibliothèque sont inévitablement remis à une autre année...

Je regarderai donc comme un grand faveur l'aide que vous voudrez bien donner à notre entreprise en obtenant pour nous une copie des ouvrages, officiels ou autres, que vous croirez de quelque utilité pour nous...

Vous imposerez par là au public Canadien une obligation qui sera toujours très-heureuse de pouvoir réciprociter; nous payerons très-volontiers toutes les dépenses qui s'en suivront...

J'ai l'honneur de me soumettre, avec la plus haute considération, votre très-humble et obéissant serviteur.

A. N. MORIN, Orateur. Minerve.

Russie, Autriche et Turquie.

Le plus important est sans contredit celui d'une insurrection formidable qui aurait éclaté simultanément dans la Serbie, la Slavonie et les provinces de l'Autriche désignées sous le titre de Confins militaires...

Cette insurrection d'ailleurs a un double but: elle est dirigée tout à la fois contre la Turquie et contre l'Autriche elle-même...

Tandis que le czar forme de lointains projets, il est exposé comme toujours à des dangers sérieux à l'intérieur. La cour de Russie a été de toute antiquité un foyer de conspirations...

Montreal, 28 décembre, 1849. J. Bte. ROLLAND. Montreal, 28 décembre, 1849.

Quant à l'Autriche, l'insurrection des confins militaires n'est ni son seul danger ni sa seule inquiétude. Elle augmente ses garnisons dans les provinces polonaises qui dépendent de son empire...

Quant à l'Autriche, l'insurrection des confins militaires n'est ni son seul danger ni sa seule inquiétude. Elle augmente ses garnisons dans les provinces polonaises qui dépendent de son empire...

Quant à l'Autriche, l'insurrection des confins militaires n'est ni son seul danger ni sa seule inquiétude. Elle augmente ses garnisons dans les provinces polonaises qui dépendent de son empire...

Extraits de Journaux.

Les journaux Européens nous ont appris la mort de Sir J. Brunel, constructeur du fameux Tunnel sous la Tamise. Il était âgé de 81 ans. Il était Français de naissance...

PLAN D'EMIGRATION.—M. Sidney Herbert a proposé un plan d'émigration pour les femmes indigentes. Le surplus des sommes sur les hommes, dit-il en Angleterre est estimé à 500,000...

CONVENTION DE VOLEUR.—Les voleurs de Londres se sont assemblés en convention, dans le but d'adopter des mesures pour se procurer une subsistance honnête. Deux cent-sept voleurs avérés étaient présents...

Elle leur dit franchement qu'il y avait peu d'espoir pour eux, s'ils ne voulaient pas s'enfoncer dans les établissements lointains du Nouveau Monde. "Nous devons voler ou mourir" fut la réponse de l'un des voleurs...

Une circulaire imprimée, en date du 30 novembre, annonce le fait de la conversion à la foi catholique du Rév. J. A. Haumer, curé de Talbotville Portion, (Tiverton.) [Dublin Freeman.]

ERRATUM.—Au sujet de l'élection au sujet de Québec, j'aurais dû dire qu'elle aurait lieu le 26 et le 28, au lieu du 28 et du 29.

MARIAGES.

En cette ville, le 14 courant, par Messire Pélissier, M. Octave Labaye, à Delle. Olivine Bonchard, tous deux de cette ville.

A St. François du Lac, le 8 du courant, par Messire Morault, Joseph Michel Côté, écrivain, Délégué-Régistrateur du Comté de Yamaska, à Delle. Mary Rebecca Johnson, première fille de G. A. Johnson, écrivain, Collecteur de Douanes à Hemmingford.

DECES.

A la Prairie, le 11. Arthur-Guillaume-Auguste, enfant de Rémidufresne, âgé de 3 mois et 5 jours.

A St. Jean, le 17, W. D. Lindsay, Ecr., âgé de 51 ans.

NOTICE SUR L'EXHUMATION ET LE 78ME ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE.

PREMIERE SUPERIEURE DES SOEURS DE LA CHARITE, DITES SOEURS GRASSES, DE L'HOPITAL GENERAL DE MONTREAL. A vendre à ce Bureau Montréal, 28 décembre, 1849.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

PAR LE REV. C. CHINIQUE, P.T.R.E. Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance...

AU PRIX COUTANT!!!

UN FONDS DE HARDES FAITES DE \$65,000.

Rien de semblable encore n'a été offert au public.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDES FAITES ET DE MARCHANDISES SECHES au printemps prochain, désire vendre tout le fonds actuel de son établissement au PRIX COUTANT POUR ARGENT CONTANT,

à commencer du PREMIER décembre prochain et durant tout ce mois. Il fournira des preuves convaincantes que ses effets seront vendus au prix coutant, près ce premier décembre.

Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne voudraient pas acheter. On leur montrera les marchandises, persuadés qu'elles achèteront lorsqu'elles les auront examinées.

LOUIS FLAMONDON.

ENSEIGNE DU CASTOR.

NO. 122, RUE ST PAUL.

Montréal, le 27 novembre 1849.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL. Pour 1850.

A vendre chez E. R. FARRE ET Cie. St. Vincent, No. 3. 16 nov. 1849.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIEUX CATHOLIQUES DE CETTE VILLE. Nouvelle pour se préparer à la Fête de la naissance de N. S. J. C. Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduit de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome. PRIX: Un Ecu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

BUSTE DE MGR. DE MONTREAL.

Le Soussigné, acquéreur du Buste de Mgr. de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer. Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite.

Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Églises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc. P. E. PICAULT. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Le Soussigné a aussi de beaux ENFANS Jésus en cire, de différentes grandeurs pour Églises et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

REGISTRES DE PAROISSE

Le Soussigné a préparé une quantité de REGISTRES pour les Paroisses, de différents nombres de feuillets, qu'il vendra à des prix très modérés, et dont il garantit la solidité la reliure, étant reliés avec les meilleurs matériaux et par un des meilleurs ouvriers du Canada. Il se chargera de les faire coter et parapher. J.-BTE. ROLLAND. 16 Novembre 1849.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LA FABRIQUE de Rigaud recevra des SOUMISSIONS CACHETÉES jusqu'au 15 janvier prochain, pour les réparations du Presbytère de cette paroisse, qui consistent à en refaire à neuf, tout l'intérieur; lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solvables. Voir à la demeure du Soussigné ou au Presbytère, les PLANS, DÉVIS et CONDITIONS. A. C. CHOLET. Rigaud 18 décembre 1849.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la MUNICIPALITÉ de Rigaud, recevront des soumissions cachetées, jusqu'au 15 de Janvier prochain pour l'érection d'une maison en pierre à deux étages; lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solvables. Voir au Bureau du Soussigné les Plans et devis ainsi que conditions. Rigaud, 27 Nov. 1849. DU GAREAU S.

TERRES DE LA COURONNE

En conséquence de la Translation du Siège du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications destinées à ce Département de la part des Personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto. Les Communications des Personnes résidentes dans le Bas-Canada devront être adressées à L'Assistant Commissaire des Terres de la Couronne Montréal. Les Papiers sous-mentionnés inséreront l'Avis ci-dessus une fois par semaine pendant un mois: La Minerve - Les Mélanges Religieux - L'Echo des Campagnes - Gazette des Trois-Rivières - Le Journal de Québec et le Canadien.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal 8 Septembre, 1849.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées, dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada, seront, à compter du VINGT DEUXIÈME OCTOBRE, prochain, à vendre aux conditions énoncées dans l'avis publié sous la date de Deux Mars 1849, et au prix mentionné ci-bas, par l'Agent Local, Joux LYON, à l'île des Allumettes, auquel l'on devra s'adresser. Prix de vente:—Trois Chelins l'Acre.

- Township de Chicaster. Rang 1er, Lots A. à 9, 11 à 22, contenant depuis 68 à 161 acres. 2me Lot, A à D, 1 22, 27 à 52 contenant depuis 38 à 171 acres. 3me Lots A, B, C, 1 à 48, contenant depuis 23 à 146 acres. 4me Lot, S à 46, contenant depuis 47 à 59 acres. 5me Lots 44 à 50, contenant depuis 50 à 114 acres. 6me Lots 27 à 50, contenant depuis 51 à 153 acres. 7me Lots 1 à 50, contenant depuis 6 à 100 acres.

- Township de Sheen. Rang 1er, Lots 1 à 27, contenant depuis 100 à 142 acres. 2me Lots 34 et 35, 1/2 dans l'Est, 50 acres chaque. 3me Lots 36 à 50, contenant depuis 100 à 260 acres. Rang 3me, Lots 53 à 68, contenant depuis 80 à 122 acres. 4me Lots 52 à 56, 69 à 79, contenant depuis 46 à 247 acres. 5me Lots 1 à 56, contenant depuis 100 à 184 acres. 6me Lots 1 à 6, 13 à 56, contenant 100 acres chaque; 7 à 13 contenu inconnu.

Township de Waltham. Rang A Lots B. 1 à 8, contenant depuis 41 à 200 acres. 1er Lots 1 à 18, 23 à 14, contenant depuis 43 à 144 acres. 2me Lots 1 à 50, contenant depuis 52 à 162 acres. 3me Lots 1 à 49 de. 100 à 162 acres. 10 sept.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 3 août 1849.

Les individus, qui ont des locations de terres, soit comme concessionnaires primitifs ou comme leurs légataires héritiers ou substitués, et qui n'ont pas encore eu leurs patentes, soit par le présent notifiées que conformément à la 5e. clause de l'Acte des terres, passé dans la dernière session de la législature, toutes terres, dont l'octroi jouissait droit à des honoraires, lesquels honoraires seraient maintenant dus ou sur lesquelles il y a encore à remplir des conditions d'établissement, ou dont l'exécution des conditions d'établissement reste à être prouvée, seront confiscées et reprises, à moins que tels honoraires ne soient dûment payés, et que telles conditions d'établissement ne soient remplies, et que l'exécution de celles-ci ne soient prouvées à la satisfaction du gouvernement, le TRENTIÈME jour de MAI de l'année 1851. Les honoraires devront être payés et la preuve de l'exécution des conditions d'établissements devra être filée dans le Bureau du Commissaire des Terres de la Couronne. Montréal, 7 août 1849.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 15 août 1849.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL de nommer: JOHN LYON, écuyer, de l'île des Allumettes, agent pour la Vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Chicaster, Sheen, Waltham et dans la dite Isle, l'agence de cette dernière étant vacante par suite de la résignation de François Xavier Bastien, écuyer. François Xavier Bastien, écuyer, de l'île du Calomet, Agent pour la Vente des Terres de la Couronne dans la dite Isle, au lieu et place de Walter Radford, écuyer, qui a résigné cette partie de son agence. Montréal, 21 août 1849.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en lentes soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, que s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour, leurs terres seront alors reprises et mises en vente publique conformément aux dispositions de l'Acte 12 Vic. ch. 1. Et avis est de plus donné à ceux qui doivent pour des terres publiques en général, que suivant les dispositions du dit Acte, leurs terres seront sujettes à être reprises et offertes en vente, s'ils ne payent chaque année au moins un des versements requis, avec intérêt.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique. Les conditions seront très-faciles. S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montréal, 2 mai 1849.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

College de Bytown.

LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classées, l'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc; le reste du temps se passe au collège. Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par quartier. Bytown, 3 septembre 1849.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE A ST. HYACINTHE.

EAUX FROIDES 47° FAURENIETT. Ces eaux contiennent les principes suivants: PRINCIPES GAZEUX. Acide Carbonique (dissout en eau) Protoxyde d'hydrogène (en abondance) PRINCIPES SALINS. Chlorure de Sodium (en abondance) Sulfate de Soude (en petite quantité) Bicarbonate de Soude (base du Soda-Water) assez abondant. Chlorure de chaux (en abondance) Chlorure de Magnésie (en petite quantité) Sulfate de Magnésie (assez abondant).

EFFETS THERAPEUTIQUES ET PHYSIOLOGIQUES DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE.

Nous avons vu par l'analyse de ces eaux qu'elles renferment plusieurs sels actifs à base de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides chlorhydrique, carbonique et sulfurique; de plus que ces eaux tenaient en dissolution une assez grande quantité d'acide carbonique très puissant et qui agit encore comme tempérant et antispasmodique. Cet acide les rend encore efficaces dans certaines affections nerveuses de l'estomac, dans la dyspepsie, la cardialgie, dans les vomissements nerveux chez les femmes enceintes. Les chlorures de sodium, les sulfates de soude et les carbonates de cette base qui contiennent ces eaux leur donnent des propriétés antichloruriques très puissantes et bien démontrées; comme l'on prouve de nombreuses expériences faites à cet égard: de plus ces sels jouissent de propriétés purgatives à fortes doses bien connues en tout le monde.

Ils ont encore une propriété bien connue de l'indication des personnes qui font l'usage de ces eaux, c'est leur vertu lithentérique, qui les rend très avantageuses dans les affections de l'appareil urinaire et surtout dans les affections de la gravelle. Les calculs formés par l'acide urique sont dissous; les urines deviennent alcalines; d'acides qu'elles étaient auparavant. Les chlorures de chaux que ces eaux contiennent, leur donnent l'effet de neutraliser les acides de l'estomac qui sont si fréquentes chez les dyspeptiques et autres personnes affectées de maladies organiques, de ce viscère. L'on se trouvera bien de l'usage de ces eaux dans les diarrhées chroniques, même de celles qui sont compliquées d'ulcération des intestins.

L'on ne dira que quelques mots de son emploi en bain; ces bains agissent comme toniques et sédatifs suivant l'espace de temps que les personnes y demeurent et ils sont employés dans un grand nombre de cas, tel que dans les douleurs articulaires, le rhumatisme et la goutte. On en retire de bons effets dans les affections scrophuleuses, le rachitisme, la chlorose, dans les affections nerveuses, l'hystérie, l'épilepsie, l'hypercondrie dans les douleurs utérines, dans l'hypertrophie de l'utérus, dans la dysménorrhée, la stérilité, les douleurs de reins, etc. L'utilité de ces bains est en quelque sorte évidente dans le traitement préventif des difformités et pour consolider la guérison obtenue par les moyens mécaniques. Enfin ils sont d'un grand secours pour combattre la constitution lymphatique des enfants et les divers accidents dépendants d'une asthme locale ou générale.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE PROVIDENCE ET SA DOSE.

Cette eau se prend soit pure, soit mêlée à quelque tisane, soit combinée au vin, au lait ou au sirop quelconque, selon le goût des individus. La dose est d'une à deux bouteilles par jour comme purgative et prise par tombour avant le repas. A plus petite dose elle agit comme diurétique, daphorétique et stomacique.

GUÉRISON.

Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L. Sanguinet, Marchand à St. Hyacinthe, a fait usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique et il en est bien guéri. M. Joseph Gazeille, père, souffrait d'un grand mal de tête depuis plus de quinze jours; il en a bu à plusieurs reprises durant deux jours; il s'est lavé dans ces eaux et son mal de tête est disparu; depuis ce moment plusieurs autres personnes se sont mises à boire de ces eaux, et elles déclarent s'en bien trouver pour des faiblesses d'estomac. M. Joseph St. Germain, placé à la direction de l'établissement les baux qui sont maintenant en opération, va incessamment mettre des dépôts de ces eaux à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières. Ils les vendra à un prix bien modéré, vu la facilité du transport de St. Hyacinthe à ces autres places, et vu aussi leur nouveauté. Des affiches feront connaître les lieux des dépôts. St. Hyacinthe, le 18 juillet 1849.

AUX MM. DU CLERGE: PLUSIEUR BEAUX CHANDELERS à 6, 8 et 12 BRANCHES (ou lumières) très convenables pour les Églises. Chaque de différentes couleurs, &c à très-bas prix.

AL EXANDRE LEVY, No. 119, Rue Notre-Dame. Montréal, 14 décembre 1849.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Église, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme oliberrum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés. Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désirent faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir. Ju. Roy. Montréal 27 septembre 1849.

L. P. Boivin.

NOÛRE-DAME ET ST. VINCENT. AVERTIT de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques. Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection très considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8 Do do do in-12 Do do do in-18 Do des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnase moral, in-12 Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36 Do des petits enfants in-32 Do des enfants pieux, in-32 Do de l'enfance chrétienne, in-18 Do Moral et Littéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18 Etc., etc., etc.

Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits. LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3, } 21 mai 1849.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des leçons de Musique.

P. GARNOT, Professeur de français, latin rhétorique belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR, Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES (cinq de poste à part). Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des Mélanges Religieux à Montréal.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des Mélanges Religieux à Montréal. PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, . . . 20 2 6 Chaque insertion subséquente . . . 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, . . . 0 3 6 Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, (1ère insertion) chaque ligne . . . 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FARRE, & Cie., Libraire. Trois-Rivières, VAL GUILLET, Ec. N. P. Québec, M. D. MONTREAU, Pte. V. Ste. Anne, M. F. PILÔTE, Pte. Direct. Rivière du Loup, M. H. BARBEAU. St. Athanas, M. H. AUBERTIN. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'Évêché, coin des rues Mignone et St. Denis. PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET Imprimeur. RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. LAROCQUE, Ptre.